

Alternative
Libertaire

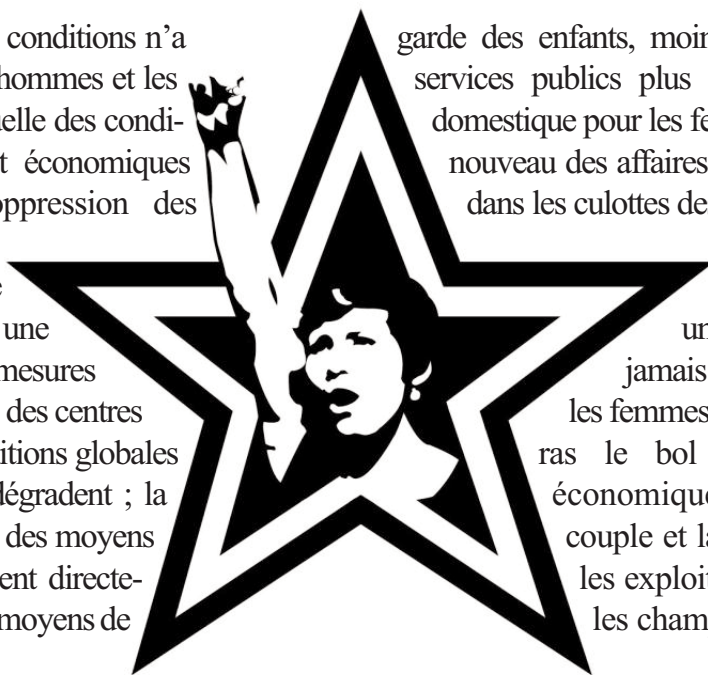
anticapitalisme
autogestion

Marche mondiale des femmes 2010

Marchons contre le patriarcat !

Si l'égalité des droits et des conditions n'a jamais été atteinte entre les hommes et les femmes, la dégradation actuelle des conditions politiques, sociales et économiques aggrave encore plus l'oppression des femmes.

Les inégalités de salaire persistent; les femmes ont une retraite de misère avant les mesures de réduction encore à venir ; des centres IVG sont fermés et les conditions globales d'accès à l'avortement se dégradent ; la privatisation ou la réduction des moyens des services publics atteignent directement les femmes : moins de moyens de



garde des enfants, moins de personnels de santé, des services publics plus éloignés, c'est plus de travail domestique pour les femmes ; les religions se mêlent à nouveau des affaires publiques et de ce qui se passe dans les culottes des femmes...

Face à ces atteintes à des droits pas encore acquis et à une égalité toujours poursuivie et jamais rattrapée, nous marchons avec les femmes du monde entier pour dire notre ras le bol du patriarcat qui exploite économiquement les femmes dans le couple et la famille et du capitalisme qui les exploite au bureau, à l'usine ou dans les champs.

Retraites

Les femmes particulièrement concernées

Si sur le papier hommes et femmes doivent être rémunérées à même hauteur pour un même travail, force est de constater qu'il n'en est toujours rien. Notamment parce qu'elles sont très majoritaires à subir les temps partiels, l'écart de salaire entre hommes et femmes reste aujourd'hui de près de 25%. A l'âge de la retraite ces inégalités se traduisent par des pensions de retraite inférieures de près de 60% à celle des hommes et par un minimum vieillesse perçu majoritairement par des femmes. Au lieu d'agir pour l'emploi des femmes

et des jeunes, le gouvernement se focalise sur l'âge du départ en retraite qu'il faudrait repousser. Parvenant plus difficilement à cotiser suffisamment du fait de leur parcours professionnel plus segmenté, notamment parce qu'elles sont très majoritaires à interrompre leur vie professionnelle pour s'occuper des enfants, les femmes vont devoir liquider leur retraites bien plus tard ou percevoir des pensions retraites incomplètes du fait de l'insuffisance des droits acquis. Les inégalités hommes – femmes ne vont être que

renforcées par cette nouvelle contre-réforme des retraites et avec l'allongement de la durée de cotisation, seule une partie des salariées pourront compléter leur retraite avec des fonds de pension privés.

Au lieu de s'attaquer aux revenus du capital et de redistribuer les richesses, le patronat et le gouvernement n'hésitent pas à s'attaquer aux ceux et celles qui subissent déjà lourdement la crise.

Finançons les retraites en commençant par supprimer les exemptions fiscales et par augmenter les cotisations patronales

Pour une retraite décente pour tous et toutes !

La loi de 1979 fait de l'avortement un droit et de la pratique de l'IVG une obligation de service public. Pourtant, la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires), dite « Loi Bachelot », met en place des restructurations d'hôpitaux publics et supprime des centres d'IVG (interruption volontaire de grossesse) dans toutes les régions. Il s'agit pour le gouvernement et l'administration hospitalière de faire entrer l'hôpital dans une logique de rentabilité, par des regroupements de structures qui se traduisent par des restrictions budgétaires, des économies de moyens et de personnel (3500 emplois en moins d'ici 2012 !).

En Ile-de-France, depuis mai 2009, l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (le quart des IVG pratiquées en France) a fermé trois centres d'IVG. Des menaces pèsent sur d'autres centres comme Avicenne à Bobigny ou d'autres villes comme Lyon ou Orléans. Fermer des centres de proximité, c'est créer le risque d'allonger les temps d'attente pour une intervention et obliger de nombreuses femmes à aller à l'étranger quand elles ont dépassé le délai légal d'inter-

vention (12 semaines de grossesse).

Alors que l'avortement est déjà peu accessible à certaines femmes (mineures, femmes sans papiers), la fermeture des centres d'IVG est une mesure lourde de conséquences et porte gravement atteinte au droit des femmes à avorter, à décider d'avoir ou non un enfant, à disposer librement de leur corps.

Opposons-nous aux fermetures de centres IVG et revendiquons avortement et contraceptions libres, gratuits et réellement accessibles !

Défendons notre droit à disposer de notre corps et de notre liberté sexuelle !

Depuis plusieurs mois, professionnel-le-s de la petite enfance et parents s'élèvent contre le décret en préparation pour l'accueil collectif. Elles et ils refusent des mesures qui vont brader les modes d'accueil et appellent à un véritable plan d'urgence pour des services publics de la petite enfance. Le décret en préparation signerait une régression sans précédent de la qualité d'accueil des tout petits. En effet, en accueil collectif le décret ferait régresser la qualification professionnelle des équipes et le taux d'encadrement des enfants. En parallèle, depuis plusieurs années déjà, le gouvernement supprime des postes en école maternelle et c'est l'ensemble du secteur de la petite enfance qui voit ses moyens et ses conditions de travail régresser.

C'est notamment en développant les structures d'accueil de la petite enfance que les obstacles à l'accès à l'emploi et à l'autonomie pour les femmes pourront être levés.

Pour une véritable politique publique de la petite enfance.

Pour que ne soient pas bradés la pédagogie, la qualité de l'accueil des enfants et les conditions de travail des salarié-e-s !



Le mensuel disponible en kiosque

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir des informations sur les Ami-e-s d'AL
- Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, ch meuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Alternative libertaire
BP 295

75921 Paris Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

12 juin 2010